

Logements protégés

Journal de Morges 2015-06-12

COSSONAY | La commune a déposé un préavis consacré au projet de signature d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement en faveur de la Société coopérative d'utilité publique Primavesta qui entend réaliser un ensemble architectural regroupant des logements protégés pour personnes âgées ou à mobilité réduite, à des loyers raisonnables ainsi que des locaux communs pour les loisirs ou les soins. Les prestations de cette société comprennent un encadrement de proximité avec repas, aide au ménage et soins à domicile. La réalisation devrait prendre place au chemin du Passoir, en face de l'église catholique.
